

COMMUNE DE OGNES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S - 29/03/2016

Sous la présidence de Madame Karine LEGRAND, Présidente,

Etaient présents : Karine LEGRAND, Alain SAVARZEIX, Alain CRUYPELINCK, Emmanuel TORREZ, Sylvie MULLER, Corinne CHARBUIS, Catherine CRAMPON.

Etaient Absentes : Aurélie BAUDRY, Sophie IP

1. Vote du Compte Administratif / Compte de Gestion 2015 :

Madame la Présidente informe le Conseil d'administration du CCAS que le Compte de Gestion établi par le receveur municipal est conforme au Compte Administratif.

Mme Catherine CRAMPON prend la présidence pour présenter le compte administratif 2015 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 5 615.76 € Recettes de fonctionnement : 9 801.59 €

Soit un excédent de fonctionnement de 4 185.83 €

Le compte administratif 2015, ainsi que le compte de gestion, sont approuvés par les membres du C.C.A.S à l'unanimité, à l'exception de Mme Legrand qui ne peut pas prendre part au vote et qui est donc sortie de la salle.

2. Vote du budget 2016 :

Madame Legrand reprend la présidence de la séance.

Le budget primitif est présenté aux membres du C.C.A.S par Madame Legrand, proposé par chapitre.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2016 du C.C.A.S de Oignes comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	8 185.83 €
Recettes de fonctionnement :	8 185.83 €

3. Questions diverses :

Madame la Présidente informe les membres la possibilité depuis 2015, de dissoudre dans les communes de moins de 3000 habitants le Conseil d'Administration du C.C.A.S, et le faire gérer par le Conseil Municipal. Une réflexion est à faire pour chacun afin d'en débattre lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 19h50.